

**"S.I.R.M.O.T.O.M."**

**SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE**

**POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

**Hôtel de l'Intercommunalité  
4, rue Edouard Branly  
77130 MONTEREAU**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ**

**DU LUNDI 07 MARS 2011 à 18 h 30**





## SOMMAIRE

-----

Pages :

-----

- Liste des Communes Adhérentes .....	1 - 2 - 3
- Liste des Précédentes Réunions .....	4 - 5
- Liste de Présence .....	6
- Ordre du Jour .....	6
- Approbation du Budget Primitif 2011 .....	7 - 8
- Renouvellement du contrat millésime intégral .....	8
- Signature de la convention radio oxygène .....	9
- Création d'un poste de Rédacteur à temps complet correspondant à la fonction de Gestionnaire des Marchés Publics .....	9
- Autoriser le Président à signer le contrat de sous-location de l'Hôtel de l'Intercommunalité .....	9 - 10
- Autoriser le Président à lancer à titre expérimental une collecte de papier de bureau .....	10 - 11
- Affaires et Questions diverses .....	11 à 14

-----ooOoo-----



SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNEPOUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

S.I.R.M.O.T.O.M.

LISTE DES COMMUNES ADHERENTES

N° Ord.	COMMUNES	Nbre Hab.	Arrdt	DELEGUES	
				TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	BALLOY	341	Provins	CARTERON Claudette ROBBE Claudine	CHAU Valérie SAUDRY Vincent
2	BAZOUCHES-LES-BRAY	814	Provins	FAUCONNET Emmanuelle ROMEI Ginette	SERRE Fabrice EVRARD Olivier
3	BLENNES	564	Fontainb.	MONCLARD Pierre SOURIT Alain	PIERRE Jean-Jacques TIERCELIN Guy
4	CHATENAY-SUR-SEINE	915	Provins	BASSOULLET Francis DESORMES Gérard	BIGOT Jean-Yves CHOMET Guy
5	CHEVRY-EN-SEREINE	476	Fontainb.	MUNOZ Alain TOURNIER Jean-Claude	PLANADE Muriel GODARD Jean-Luc
6	COUTENCON	267	Provins	BOITEUX Jean-Michel AMIGUES Isabelle	LAPEYRE Erick MARINNE Marc
7	DIANT	214	Fontainb.	BILLARD Freddy DEPOND Jean-Bernard	PORTIÉ Liliane LACHAUSSÉE Jean-Pierre
8	DORMELLES	869	Fontainb.	JOLY Richard BAYET Jannik	VERGER Christian LARGILLIÈRE Francis
9	EGLIGNY	330	Provins	HECTOR Simone COLAS Maryse	CHAPOTOT Jacques MUZYKA Stéphane
10	FLAGY	644	Fontainb.	COURTOIS Jean Marie AOUADHI Monder	INACIO Christelle FENOLL Antoine
11	GRAVON	137	Provins	GUYON Chantal SARTORI Jacques	LABONNE Bernard BOURGUIGNON Alain
12	GURCY-LE-CHATEL	543	Provins	VILLIERS Nadine ANDRIEU Antoinette	GIBERT Vincent BALHAZARD J.Charles
13	MONTIGNY LENCOU	1278	Provins.	D'HAENE Guy GÉRIN James	CARMOUCHE Didier FOURNIER Brigitte
14	MONTMACHOUX	230	Fontainb	CHARET Monique PIERRE Alain	ROUSSEAU Jacques PIESSE Hervé



15	NOISY RUDIGNON	587	Fontainb.	PRAT Françoise SAGOT Véronique	SAINTON Lionel RANCINAN Dominique
16	THOURY FÉROTTES	628	Fontainb.	SPRIET Georges BERNIER Arnold	MAILLARD Christophe TOULGOAT Yves
17	TOMBE (LA)	220	Provins	BREHEREAU Daniel CHAUCHAT Alain	FORET Sylvie ANDRIEUX Glen
18	VILLENEUVE LES BORDES	589	Provins.	LIEBEN Bernard YWANNE Marc	DUCHEZEAU Yves MERLE Christophe
19	VOULX	1826	Fontainb	BELTZER Pascal MANGATAYE Corinne	LE GUILLOU Philippe HODONOU Thierry
20	<i>Cté Cnes "Moret Seine et Loing"</i> SAINT ANGE LE VIEIL	239	Fontainb.	RODRIGUEZ Alain ANGELIER Marion	GASCUEL Jean-Pierre GOISET Sébastien
21	VILLEMARÉCHAL	855	Fontainb	PIERRE Claude HOCQUARD Jean-Michel	KLEIN Laurence BORGEAUD Jeanne-Marie
22	VILLE SAINT JACQUES	738	Fontainb	ZENI Douglas RICHTIN Guy	DUBREUIL Laurence RIFAUT Pascal
23	<i>Cté Cnes "des Deux Fleuves"</i> BARBEY	183	Provins.	BERGAMASCHI Jean-Louis GÉRIN Gérard	BAILLET Jean-Luc BOURBIGOT Eric
24	BROSSE-MONTCEAUX (LA)	716	Provins	GERMANEAU Valérie DEMELUN Alain	LEGOUGE Pierre PATY Claude
25	CANNES ÉCLUSE	2665	Provins	PENOT Francis BLISSON Alain	ROY Béatrice LOPEZ Robert
26	COURCELLES EN BASSÉE	222	Provins	CORBIN Alain LENOIR Thierry	BORDES Claire TIMON Jocelyne
27	ESMANS	885	Provins	PELLÉ André GIRAULT Jean-Luc	SANSOVINI Maurice NICOLAS Christophe
28	FORGES	559	Provins	RAVETTO Jean-Pierre JODAR Didier	POEY Jocelyne SCHNELL Christian
29	GRANDE PAROISSE (LA)	2615	Provins	LEFIER René POILE Jean louis	POIRIER Agnès MARTINET-CONTANT Danièle
30	LAVAL EN BRIE	464	Provins	PESALOVO Christiane LABADILLE Jean René	POTIER Sophie RICHARD Matthieu
31	MAROLLES SUR SEINE	1590	Provins	FONTAINE Frédéric LECHNER Jean-Yves	DOELL Georges HONDERLIK Michèle
32	MISY SUR YONNE	955	Provins	BELLINI Claude CHÉREAU Casimir	CHAUMONT Léon JACQUIER Guy



33	MONTEREAU FAULT YONNE	16514	Provins	JÉGO Yves MAILIER François	GAULTIER Alain CAHIN François
34	SAINT GERMAIN LAVAL	2793	Provins	de SAINT LOUP Marie-Claude MARTIN Olivier	CHEVAL Michèle LE BEUX Véronique
35	SALINS	1023	Provins	AOUIDAD Monique TROUVÉ Pierre	MAILLARD Gaston VILLETTE Guillaume
36	VARENNES SUR SEINE	3291	Provins	PORCHER Jean-Paul FONTENAILLE Marie-Hélène	LAURENT Michèle BENATO Yannick
37	<i>Cté Cnes "Gâtinais Val de Loing "</i> LORREZ LE BOCAGE	1266	Fontainb.	HURTAULT Claude (Mme) BATTENDIER Christian	GRIERE Christiane CARIOU Gérard
38	VAUX SUR LUNAIN	199	Fontainb.	CHIANESE Vincent BOUSSER Patrick	REINE Michel PRIEUX Laurence
39	VILLEBÉON	465	Fontainb.	SIMONET François ROUILLÉ Jean Yves	JOMAT François GUILHAUMON Sylvain
40	<i>Cté Cnes "Brie Nangissienne"</i> Chapelle Rablais (la)	934	Provins	HENNEQUIN Jean-Pierre MARTIN Denys	BRAY Joel GAUTHIER Alain



**SYNDICAT DE LA RÉGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE**

**POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Précédentes réunions :

Vendredi 25 Avril 2008 Réunion du Comité	19 h 00 - Mairie de Montereau
Lundi 16 Juin 2008 Réunion du Comité	18 h 30 - Mairie de Montereau
Vendredi 12 Septembre 2008 Réunion du Comité	19 h 00 - Mairie de Montereau
Lundi 1 <sup>er</sup> Décembre 2008 Réunion du Comité	20 h 30 - Prieuré Saint-Martin
Mardi 3 Février 2009 Réunion du Comité	19 h 30 - Prieuré Saint-Martin
Lundi 16 Mars 2009 Réunion du Comité	20 h 30 - Prieuré Saint-Martin
Vendredi 27 Mars 2009 Réunion du Comité	17 h 30 - Prieuré Saint-Martin
Vendredi 19 juin 2009 Réunion du Comité	19 h 00 - Mairie de Montereau
Vendredi 16 octobre 2009 Réunion du Comité	18 h 30 - Mairie de Montereau
Vendredi 18 Décembre 2009 Réunion du Comité	18 h 00 - Mairie de Montereau
Lundi 08 Février 2010 Réunion du Comité	18 h 00 - Mairie de Montereau
Lundi 15 Février 2010 Réunion du Comité	20 h 00 - Mairie de Montereau
Lundi 17 Mai 2010 Réunion du Comité	18 h 30 - Mairie de Montereau
Lundi 5 Juillet 2010 Réunion du Comité	17 h 30 - Salle des Fêtes de Marolles sur Seine

Vendredi 5 Novembre 2010  
Réunion du Comité

17 h 30 - Mairie de Montereau

Vendredi 19 Novembre 2010  
Réunion du Comité

18 h 15 - Mairie de Montereau

Vendredi 04 Février 2011  
Réunion du Comité

20 h 30 - Mairie de Montereau

Lundi 14 Février 2011  
Réunion du Comité

18 h 30 - Mairie de Montereau

**Réunion de ce jour :**

Lundi 07 Mars 2011  
Réunion du Comité

18 h 30 - Mairie de Montereau

-----ooOoo-----

La séance est ouverte à 18 h 35, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO.

Mme ZAÏDI procède à l'appel des membres du Comité.

**Etaient présents** : Mmes CARTERON, FAUCONNET, ROMEI, M.M. MONCLARD, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, DEPOND, JOLY, BAYET, Mmes HECTOR, COLAS, M.M. COURTOIS, AOUADHI, SARTORI, Mme VILLIERS, M.M. GERIN James, CARMOUCHE, Mme CHARET, M. PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M.M. SPRIET, TOULGOAT, BRETHEREAU, LIEBEN, BELTZER, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. ZENI, RIFAUT, DEMELUN, BLISSON, PELLÉ, GIRAULT, LEFIER, POILE, LABADILLE, FONTAINE, LECHNER, CHEREAU, JEGO, MAILIER, Mme de SAINT LOUP, M.M. TROUVÉ, MAILLARD, PORCHER, Mme FONTENAILLE, M. M. BATTENDIER, CARIOU, BOUSSER, HENNEQUIN représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Blennes, Chevry en Sereine, Diant, Dormelles, Egligny, Flagy, Gravon, Gurcy le Châtel, Montigny Lencoup, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury Férottes, La Tombe, Villeneuve les Bordes, Voulx, **Communauté de Communes " Moret Seine et Loing"** auxquelles sont rattachées les communes de (Saint Ange le Vieil, Ville Saint Jacques), **Communauté de Communes "des Deux Fleuves"** (La Brosse Montceaux, Cannes Ecluse, Esmans, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine), **Communauté de Communes "Gâtinais Val de Loing"** (Lorrez le Bocage, Vaux sur Lunain), **Communauté de Communes de la "Brie Nangissienne"** (La Chapelle Rablais).

**Etaient représentés** : Mme CARTERON représentée par Mme ROBBE (Balloy), M. SOURIT représenté par M. MONCLARD (Blennes), Mme GUYON représentée par M. SARTORI (Gravon), M. CHIANESE représenté par M. BOUSSER (Saint Ange le Vieil).

**Etaient absents** : M.M. BASSOULET, DESORMES (Châtenay sur Seine), M. BOITEUX, Mme AMIGUES (Coutencon), Mme ANDRIEU (Gurcy le Châtel), M. CHAUCHAT (La Tombe), M. YWANNE (Villeneuve les Bordes), Mme MANGATAYE (Voulx), M.M. PIERRE Claude, HOCQUARD (Villemaréchal), M.M. BERGAMASCHI, GERIN Gérard (Barbey), Mme GERMANEAU (La Brosse-Montceaux), M. PENOT (Cannes-Ecluse) M.M. CORBIN, LENOIR (Courcelles en Bassée), M.M. RAVETTO, JODAR (Forges), Mme PESALOVO (Laval en Brie), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. MARTIN Olivier (Saint Germain Laval), M.M. SIMONET, ROUILLÉ (Villebéon), M. MARTIN Denys (La Chapelle-Rablais).

**Etaient également présents** :

- M. FACON, Société Générés,
- M. HUREL, Trésorier Principal
- Mme ZAÏDI, Directrice du SIRMOTOM.

**M. Le Président** : Le quorum est atteint.

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- Approbation du Budget Primitif 2011 ;
- Renouvellement du contrat millésime intégral ;
- Signature de la convention Radio Oxygène ;
- Création d'un poste de Rédacteur ;
- Autoriser le Président à signer le contrat de sous location de l'Hôtel de l'Intercommunalité ;
- Autoriser le Président à lancer à titre expérimental une collecte de papier bureau ;
- Affaires et questions diverses.

<b>APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2011</b>
--

**M. JEGO** : Je vais vous demander d'approuver le Budget Primitif 2011, mais avant je vais demander au Premier Vice-Président de le présenter.

**M. LEFIER** : Ce projet de Budget Primitif 2011 (en pages 6 et 7) s'équilibre de la manière suivante :

		<b>Dépenses .....</b>	<b>8.304.818,00 €</b>
<b>Section de Fonctionnement</b>	{		
		<b>Recettes .....</b>	<b>8.304.818,00 €</b>
		<b>Dépenses .....</b>	<b>762 707,00 €</b>
<b>Section d'Investissement</b>	{		
		<b>Recettes .....</b>	<b>762 707,00 €</b>

En dépenses de fonctionnement, nous retrouvons (en page 10) : les charges à caractère général au chapitre 011 pour 5 262 690 €, l'article 611 regroupe les dépenses de collecte, d'exploitation, la collecte sélective, les D 3 E, le compostage, la collecte des piles, pour un montant de 4 886 200 €. Les primes d'assurance (article 616) pour 7 400 €, la documentation générale, et les frais de colloques pour des montants respectifs de 3 100 € et 2 100 €, les indemnités du comptable pour 1 500 € (article 6225), les honoraires des techniciens (article 6226) pour 120 000 €, les fêtes et cérémonies (article 6232) pour un montant de 500 €, les charges de personnel figurent au chapitre 012 de la même page et sont réparties aux articles 6336 à 6478 pour 297 510 €, les autres charges de gestion courante (chapitre 65 en page 11) pour 2 267 800 € reprennent les indemnités de fonctions, les frais de mission et de formation et surtout la participation du SIRMOTOM au SYTRADEM. C'est la plus grande part de ses charges.

Dans les charges financières (chapitre 66) pour un montant de 33 413 € figurent les intérêts des emprunts. Dans les opérations d'ordre sont inscrites la dotation aux amortissements (article 6811) pour 102 760 € et le virement à la section d'investissement (chapitre 023) pour 350 603 €.

En recettes (page 12) nous retrouvons : les participations des Communes aux charges du service 6 131 335 € pour les Communautés de Communes et 1 795 683 € pour les autres Communes, le remboursement de traitements et des frais administratifs par le SYTRADEM au SIRMOTOM pour 57 800 € (article 74751), les recettes issues des soutiens éco-emballages, la reprise des journaux magazines pour 320 000 € (article 7788).

En section d'investissement (page 13), les dépenses reprennent à l'article 205, les concessions et droits similaires pour 8 853 €, les installations générales et agencements pour 976 €, les installations, matériel et outillage pour 553 892 € (article 2315), à cet article nous payons la totalité des travaux. Ensuite, le remboursement des emprunts en capital pour 81 503 € (article 1641).

En recettes (page 14), nous avons le FCTVA pour 309 344 €, les amortissements des immobilisations pour 102 760 € répartis aux comptes 28 et le prélèvement sur la section de fonctionnement pour 350 603 € à l'article 021.

Les annexes du budget sont constituées par l'état de la dette de la page 15 à 19, les amortissements (page 20), les concours accordés aux différentes associations (page 35), l'état du personnel (pages 36 et 37), l'état des participations des communes (page 39).

Pour conclure, ce projet de Budget Primitif qui vous est présenté aujourd'hui représente globalement une augmentation de 0 % par rapport à l'an passé et correspond aux objectifs donnés par le Président en 2009, c'est-à-dire 0 % d'augmentation.

Avez-vous des questions à poser sur ce budget ?

**M. JEGO :** L'objectif n'est pas donné par le Président. Il est donné par vous, sur une TEOM sans augmentation. C'est ce qu'on avait dit, avec l'espoir de continuer le plus longtemps possible. Voire peut-être un jour de baisser, mais ne nous engageons pas trop !...

Y a-t-il des questions sur ce budget ? Je remercie René Lefier, les services, Andrée Zaïdi, et tous ceux qui l'ont préparé.

**Une déléguée :** A la page 10, chap/art 6 - 241 "transport de biens" (5 600 €), est-ce que cela correspond au déménagement envisagé ?

**M. LEFIER :** C'est le déménagement du SIRMOTOM pour se diriger rue de la Grande Haie à Montereau.

**M. JEGO :** Y a-t-il d'autres questions ? (Non). Je le mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0)

Qui est contre ? (0)

Le Budget Primitif 2011 est adopté à l'unanimité.

<b>RENOUVELLEMENT DU CONTRAT MILLÉSIME INTÉGRAL</b>
---

**M. JEGO :** Je vous rassure, ce n'est pas la cave du SIRMOTOM avec les vins qui sont stockés ! Nous n'avons pas de cave. Il s'agit simplement du renouvellement d'un contrat pour un logiciel informatique.

Y a-t-il des questions ? (Non). Je le mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0)

Qui est contre ? (0)

C'est intégré.

**SIGNATURE DE LA CONVENTION RADIO OXYGÈNE**

**M. JEGO** : Ce point est retiré de l'ordre du jour. Il prêtait à débat. On va prendre le temps de rediscuter des actions de communication et je le retire de l'ordre du jour.

**CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR A TEMPS COMPLET CORRESPONDANT  
A LA FONCTION DE GESTIONNAIRE DES MARCHÉS PUBLICS**

**Mme ZAÏDI** : On a un agent du SIRMOTOM qui part en retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Cet agent s'occupe principalement du secrétariat du SIRMOTOM. J'aimerais bien pouvoir le remplacer par une personne qui s'occupe exclusivement, dans un premier temps, de tout ce qui est gestion des appels d'offres et marchés publics.

**M. JEGO** : Il n'y a pas d'augmentation du nombre d'agents. C'est une autre spécificité.

**Mme ZAÏDI** : C'est un rééquilibrage des tâches.

**M. JEGO** : Les frais de fonctionnement ne changent pas. C'est simplement une nouvelle tâche, on transforme un poste de secrétariat en poste de gestionnaire des marchés publics.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Qui s'abstient ? (0)

Qui est contre ? (0)

C'est approuvé.

**AUTORISER LE PRÉSIDENT A SIGNER LE CONTRAT DE  
SOUS LOCATION DE L'HÔTEL DE L'INTERCOMMUNALITÉ**

**M. JEGO** : Il s'agit de l'éternel problème de nos locaux, et c'est une affaire que nous traînons depuis des années, et dont nous sortirons en 2013. Puisque vous nous y aviez autorisés lors du dernier ou de l'avant dernier Conseil, nous avons cherché quelqu'un pour les louer. Nous n'avons trouvé personne. La mairie de Montereau s'est dévouée. J'en ai parlé personnellement à son maire, qui s'est dévoué pour proposer un contrat de sous location dans l'attente que le SIRMOTOM ait pu mettre en vente ce bâtiment et pour permettre une forme de rentabilité.

Je le dis pour qu'il n'y ait pas de confusion. Je ne propose pas d'utiliser indûment les deniers de la ville de Montereau. Nous avons des besoins et nous recherchions des locaux. On n'a pas inventé un besoin, mais nous recherchions des locaux. Si vous en êtes d'accord, nous vous proposons de sous-louer pendant les presque 3 ans qui restent, et ensuite de mettre en vente le bâtiment. C'est un bail précaire qui est fait à la ville pour pouvoir ensuite le vendre librement.

Y a-t-il des questions sur ces locaux que la ville de Montereau se propose de louer à titre précaire pendant 3 ans pour permettre au SIRMOTOM de garder un fonds de recettes sur ce bâtiment en attendant que nous le vendions ?

**M. SPRIET** : Le prix de la sous-location est-il prévu ?

**M. JEGO** : Il est prévu à hauteur du prix du marché du m<sup>2</sup> à Montereau. Qui est de ?

**Mme ZAÏDI** : Le prix de la location proposé à la Mairie de Montereau est de 1500 € par mois.

**M. JEGO** : Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0)

Qui est contre ? (0)

C'est approuvé.

<p style="text-align: center;"><b>AUTORISER LE PRÉSIDENT A LANCER A TITRE EXPÉRIMENTAL UNE COLLECTE DE PAPIER DE BUREAU</b></p>
---

**M. JEGO** : Le titre dit la réalité. Nous proposons de lancer une expérimentation, d'abord sur le milieu urbain, le plus proche de nous, puis de l'étendre sur le milieu urbain un peu moins proche, et éventuellement sur le milieu rural, et de voir comment dans les administrations on peut faire des collectes spécifiques de papiers. Il y a là un devoir de tri à priori qui est tout à fait important. Il est bien que le SIRMOTOM puisse offrir ce genre de service. D'autant plus qu'il y a une rentabilité sur ces questions-là puisque le papier vaut un peu d'argent et que l'on peut trouver des moyens. Evidemment, si cela fonctionne, on vous proposera de l'étendre sur l'ensemble du secteur. Il ne s'agira pas d'aller collecter le papier au domicile, mais sur les productions de papier relativement importantes telles que les collectivités, les mairies, les entreprises un peu importantes, qui peuvent avoir des besoins de papier et justifier une collecte.

Y a-t-il des demandes ? Pensez-vous que dans vos secteurs, des collectes de papier sont possibles ou des structures administratives ou économiques qui peuvent justifier des grosses consommations de papier ? A Montereau, la mairie, l'hôpital, sont déjà des gros producteurs. La Chambre de Métiers, les collèges, les lycées que vous pouvez avoir dans vos secteurs. Les écoles, où on utilise du papier et des photocopies...

L'objectif est de voir comment cela fonctionne jusqu'à la fin de cette année et de vous proposer de l'étendre partout sur 2012, c'est-à-dire la collecte spécifique du papier dans les administrations, au sens large du terme.

Y a-t-il des remarques ou des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0)

C'est approuvé.

## AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

**M. JEGO** : Avez-vous des questions diverses ?

**Une déléguée** : Qu'en est-il du partenariat avec Emmaüs ?

**M. JEGO** : Nous sommes en discussion avec Emmaüs pour voir dans le cadre des projets de villages du recyclage comment on pourrait en faire un des acteurs du recyclage. L'idée si vous vous en souvenez est de dire que des "monstres" vont arriver dans la nouvelle usine. Plutôt que de les reprendre et de les emmener ou de demander à Emmaüs de venir trier ce qui peut les intéresser, on créerait sur place un ou deux ateliers pour retraiter directement les "monstres" retraitables, avec deux axes : l'électroménager d'un côté et les meubles de l'autre. Il s'agirait de les retraiter et de les vendre directement sur place. Là aussi, on éviterait les frais de transport, etc. Nous sommes en contact avec Emmaüs pour savoir s'ils seraient intéressés pour être l'opérateur, c'est-à-dire ceux qui animent l'atelier de retraitement et la boutique pour revendre. On est en discussion. Comme on a aujourd'hui un projet qui de toute façon n'est pas encore ni approuvé par vous ni chiffré dans son détail, il faut qu'on en reparle tous ensemble. En plus de ce qu'ils font déjà, ils semblaient assez intéressés pour être l'opérateur de l'endroit où avec les compagnons d'Emmaüs on recycle ce qui est récupérable et on le vend sur place. On est typiquement dans les circuits courts. Imaginez un réfrigérateur qui est enlevé avec les "monstres". S'il est amené là et qu'il est réparé et revendu sur place, c'est beaucoup plus simple que de l'amener là et de repartir au centre Emmaüs... L'idée est de faire tout sur place.

On a engagé des discussions et on attend d'avoir des précisions à leur donner sur le calendrier, les surfaces, les métrages, les conditions financières, pour pouvoir revenir devant vous et essayer de formaliser une convention.

Y a-t-il d'autres questions ?

**M. PORCHER** : Par rapport au branchement des cartes d'accès en déchetterie, il y a eu un manque d'information là-dessus.

**M. JEGO** : Pouvez-vous préciser votre question ?

**M. PORCHER :** Les gens qui vont à la déchetterie se voient refoulés car ils n'ont pas la nouvelle carte d'accès.

**M. JEGO :** Il y a eu lundi matin, le jour où on a mis en place le dispositif, sur 4 ou 5 personnes un petit problème, mais il a été réglé assez vite. Aujourd'hui, je crois que la situation est calmée. En tout cas, on ne m'a pas signalé d'autres difficultés. On avait approuvé la mise en place de ces cartes pour avoir un contrôle plus fort de nos déchetteries. Il faudra avoir une réflexion sur la limite des m<sup>3</sup> par personne et réfléchir à la possibilité d'un forfait annuel, par exemple. Vous pouvez ne jamais avoir besoin d'aller à la déchetterie et puis une fois tous les deux ans avoir un gros dépôt à faire. C'est dommage qu'on vous dise que vous êtes au-delà des capacités. La carte électronique le permettra de façon très simple. On pourra annualiser et déposer sur deux ans. Vous avez sur deux ans un forfait de tant de m<sup>3</sup>.

**Mme ZAÏDI :** On le fait déjà pour les collectivités.

**M. JEGO :** Vous pourrez utiliser ce forfait soit 1 m<sup>3</sup> par semaine, soit un stock de 3 m<sup>3</sup> si vous n'avez rien déposé pendant trois semaines. Il faut essayer de trouver un système intelligent qui prenne en compte la situation. C'est vrai qu'il y a eu un peu de surprise au début et quelques mécontentements qui nous sont remontés lundi matin. Les services sont montés au créneau pour essayer de régler le problème. Depuis, je n'ai rien entendu. Si vous entendez parler de difficultés, il faut nous les signaler.

**M. PORCHER :** On en entend. Pour quelle raison quand on remet les horaires de déchetterie dans les médias, il n'est pas spécifié que dorénavant il faut avoir une nouvelle carte électronique ?

**M. JEGO :** Cela a été mis. On ne l'a peut-être pas fait assez.

**M. PORCHER :** Dans les calendriers distribués en début d'année, ce n'était pas marqué.

**M. JEGO :** Très bien. Nous allons communiquer à nouveau sur ce sujet. L'information a été mise sur le site Internet et envoyée à toutes les mairies. Il y a des panneaux à l'entrée des déchetteries.

**M. LABADILLE :** c'est quand ils arrivent !

**Mme ZAÏDI :** J'ai expliqué aux membres du Bureau tout à l'heure qu'autant c'était facile pour nous au niveau des artisans-commerçants parce qu'un fichier nous avait été fourni par la Chambre de Métiers et d'Artisanat. On a pu écrire à chaque artisan-commerçant et leur expliquer la nouvelle réglementation : "A compter du 1<sup>er</sup> mars, vous ne pourrez plus accéder aux déchetteries sans avoir de carte, et en payant". Pour les professionnels, nous n'avons aucun problème.

Pour les particuliers, on n'avait pas les moyens financiers ni les fichiers de tous les habitants de toutes les communes pour envoyer individuellement une information à chaque foyer. Dans un premier temps, nous avons demandé à toutes les communes d'être le relais dans leurs journaux locaux. Certains l'ont fait et cela se passe très bien.

**M. JEGO :** On aurait pu le mettre dans les calendriers et autres.

**Mme ZAÏDI :** Les calendriers sont distribués depuis décembre et la décision n'était pas prise.

**M. JEGO** : On a pris la décision après. Les calendriers étaient déjà en bons à tirer. S'il vous semble qu'il y a encore des mécontentements, dites-le nous et on dépensera les moyens pour faire un courrier général dans toutes les boîtes aux lettres. Cela coûte quand même très cher.

**Mme ZAÏDI** : Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, on peut accéder aux déchetteries sans la carte.

**Un délégué** : Si on se présente avec l'ancienne carte...

**M. JEGO** : Il n'y a pas de problème jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.

**M. LABADILLE** : Ce n'est pas évident.

**M. JEGO** : Cela peut être facile de le dire. On a pris cette souplesse pour que jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet l'ancien système continue de fonctionner. Cela ne doit pas créer des difficultés insurmontables. Signalez-nous si vous entendez encore des difficultés et on poursuivra notre enquête. Comme tout système qui change, les gens ne veulent bien entendre le changement que le jour où ils sont le nez dessus. C'est malheureusement souvent comme ça.

**Mme FONTENAILLE** : Où se procure-t-on cette nouvelle carte ?

**Mme ZAÏDI** : Sur le site Internet du SIRMOTOM ; vous pouvez faire un mail au SIRMOTOM, ou vous déplacer sur les déchetteries ou dans les mairies. Certaines mairies nous ont demandé les formulaires et ils sont à disposition dans les mairies.

**M. JEGO** : Nous allons regarder et s'il faut renforcer la communication nous le ferons, dans le souci de ne pas dépenser trop malgré tout.  
Y a-t-il d'autres questions ?

**Mme SAGOT** : Je réitère une question posée il y a deux ans : serait-il possible de recevoir les comptes rendus de réunion du budget par mail.

**M. JEGO** : Légalement, on ne peut pas. La loi nous oblige à vous les envoyer par courrier, avec une preuve d'envoi.

**Mme SAGOT** : Et l'environnement ?

**Mme ZAÏDI** : Toutes les mairies ne sont pas forcément d'accord.

**M. JEGO** : Je veux bien les envoyer uniquement par mail, mais s'il y a une mairie ou un représentant qui n'est pas d'accord et qui nous emmène devant le Tribunal Administratif, on perd. Si tout le monde est d'accord, et si l'ensemble des délégués nous signent un papier nous donnant leur accord de ne plus recevoir par courrier, mais par mail, je n'ai aucun souci. Je ne veux pas prendre de risque à ce niveau-là. Comme vous je pense que c'est l'avenir, malheureusement, on est encore ...

**Mme SAGOT** : Même les comptes rendus ? Tout le monde n'a pas Internet. Je parle en mairiè.

**M. JEGO :** Certaines mairies n'ont pas Internet ni le haut débit. Dès que le Département aura fait son travail et qu'il y aura le haut débit partout, on vous l'enverra par mail.

**Un délégué :** Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une déchetterie professionnelle qui s'est montée à Ecuelles. Aux dires de mes clients, je ne connais pas trop les tarifs, ce serait quand même beaucoup plus avantageux sur ce site. Pensez-vous faire une étude d'harmonisation des tarifs ?

**M. JEGO :** On va regarder sur les tarifs. Ceci dit, s'il y a une déchetterie qui s'ouvre et qui est plus avantageuse, le citoyen va sur le site le plus avantageux pour lui. Honnêtement, plus de gens iront dans les déchetteries voisines, mieux on s'en portera au niveau financier. Ce n'est pas une rentabilité pour nous, mais un coût. Chaque fois que l'on dépose des m<sup>3</sup> dans nos déchetteries cela nous coûte de l'argent. Si des gens trouvent que la déchetterie des voisins est mieux, plus accueillante et moins chère, je le dis avec la prudence voulue, mais très bien... Ce qui m'ennuierait c'est qu'ils déposent dans les champs. C'est notre devoir, mais là-dessus, très bien.

**Le même délégué :** Ils font de la communication car ils en distribuent dans toutes les entreprises. Je parlais pour les entreprises.

**M. JEGO :** On est en train de regarder. Si après tout il se développe un marché privé qui répond aux services et qu'il le fait selon les lois du marché, on mettra moins de TEOM sur ce sujet et on ne peut que s'en réjouir. On est en contact et on va regarder avec eux. Si d'autres peuvent faire à notre place et que cela ne nous coûte rien, c'est génial. Je demande à voir le modèle, mais sinon c'est génial.

Y a-t-il d'autres questions ? Personne n'est frustré de questions ? (Non).

La séance est levée. Bonne soirée !

**La séance est levée à 19 h 10**





